
Séance du mardi 02 juillet 2024

Date de la convocation : 25 juin 2024

Administrateurs : 20

L'an deux mille vingt-trois et le neuf octobre, les membres du Conseil d'Administration se sont réunis sous la présidence de Madame Martine AUBRY, Présidente du Centre Intercommunal d'Action Sociale.

Présents : 9

Votants : 10

Présents : Martine AUBRY, Josiane BIGUINET, Philippe BRISSE, Mathilde DECHEPPE, Noëlle JACQUEMET, Dania KLEIN, Marie-Françoise KLEIN, Anne RAMAND, Bernard RENAUDIN

Représentés : Claude THOMAS représenté par Bernard RENAUDIN

Excusés : Evelyne BERTHAUX, Dominique MARECHAL, Nathalie PHILIPPOT, Pascale ZEHR, Guillaume PALIN, Céline COLLIGNON

Absents : Sophie CHARRIOT, Dominique JEANNESSON, Thierry RAMAND, Nathalie MEUNIER

DCA_2024_16 - Objet : Avenant au contrat de cession de spectacle avec la compagnie caravanes

La Présidente expose,

Vu la délibération DCA_2024_07 relative à la convention avec la Compagnie Caravanes,

Vu le projet de trois représentations de la troupe « Expression Libre » prévus en novembre 2024,

La Présidente propose de soutenir la venue d'un technicien pour ces représentations à hauteur de 600 euros. Ce complément fait l'objet d'un avenant.

Le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale, à l'unanimité après en avoir délibéré, décide :

- D'autoriser la Présidente à signer l'avenant au contrat de cession avec la Compagnie Caravanes ;
- De compléter le montant de la cession à hauteur de 600 euros pour les frais liés à la technique ;

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,

La Présidente,

Madame Martine AUBRY

Date de transmission de l'acte: 09/07/2024

Date de reception de l'AR: 09/07/2024

055-200027787-DCA_2024_16-DE

A G E D I

